



DIRECTORATE OF INFORMATION AND COMMUNICATION

PROJET DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**8^{ème} FORUM SUR LE DROIT INTERNATIONAL ET LE DROIT DE L'UNION
AFRICAINNE**

Organisé par la Commission de l'Union africaine sur le droit international

(Siège de l'UA, Addis-Abeba, 2 et 3 décembre 2019)

La Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI), organe consultatif de l'Union africaine, a tenu son 8^{ème} Forum sur le droit international et le droit de l'Union africaine sur le thème : ***Démocratie constitutionnelle, État de droit et lutte contre la corruption***. Des participants venant de tout le continent, y compris des diplomates, des universitaires, des avocats, des décideurs et des groupes d'intérêt ont pris part à cette rencontre. Au nom du gouvernement hôte, S.E. Tesfaye Yilma, Ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie auprès de l'UA, a souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants. Le Professeur Hajer Gueldich, Commissaire de la CUADI et présidente du 8^{ème} Forum, a tenu à relever que sans l'État de droit, l'Afrique ne pourrait gagner la lutte contre la corruption. En conséquence, elle a appelé à une internalisation accrue et à la mise en œuvre d'instruments clés tels que la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la criminalité (Protocole de Maputo 2003) et la Charte de l'Union africaine sur la démocratie, les élections et la bonne gouvernance, 2007. «*Nous devons agir grâce à la protection, la détection et la punition* », a-t-elle déclaré.

L'ambassadeur Cessouma Minate Samate, commissaire chargée des affaires politiques à, a ouvert le Forum au nom du président de la Commission de l'UA. Elle a rappelé aux délégués les deux objectifs de l'UA, à savoir l'intégration du continent et la mise en œuvre de la Vision de l'Agenda 2063. Elle a souligné l'importance de la bonne gouvernance, de la justice, de la sécurité et de la stabilité en tant que piliers sur lesquels bâtir notre maison. La Commissaire a déploré les soixante milliards de dollars de flux financiers illicites en provenance du continent, qui seraient le produit de la corruption. Elle a relevé le caractère représentatif des participants et indiqué qu'il incombe à un forum comme celui-ci de donner l'occasion d'un échange de vues franc et de formuler des recommandations qui inspireraient la Commission de l'UA.

L'orateur principal était le Professeur Charles Manga Fombad, enseignant de droit à l'*Institute for International and Comparative Law for Africa, University of Pretoria*. Il a traité du sous-thème, ***La pandémie de la corruption, un défi majeur pour le constitutionnalisme en Afrique***. L'orateur a fait remarquer que, bien que nos chefs d'État africains aient placé la lutte contre la corruption au premier plan en 2018, il était à mesure d'apporter des informations fiables pour confirmer que la corruption était plutôt à la hausse. Il a suggéré à l'Union africaine d'envisager un système continental de reddition des comptes et d'examen pour évaluer la corruption dans les pays. Des organes tels que le Parlement panafricain, la CUADI et le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption peuvent être mis à contribution pour examiner la corruption et en faire rapport à la Commission de l'UA.

Des exemples poignants ont été cités par des participants de divers organismes de lutte contre la corruption, et diverses pratiques des États africains ont été citées pour étayer le contenu des débats. Des modèles représentatifs de constitutions africaines ont été examinés. La République populaire de Chine a souligné son soutien au multilatéralisme et son attachement à la paix et à la bonne gouvernance en Afrique. Des responsables de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et du

Programme des Nations Unies pour le développement ont pris part au Forum et ont réaffirmé leur engagement à aider les États africains dans leur quête de la prospérité continentale et de la bonne gouvernance.

Pour conclure, Mme Kathleen Quartey Ayensu, rapporteure générale, a relevé que les délégués avaient notamment appelé à ce que la grande corruption soit érigée en crime international et que ses auteurs soient poursuivis et jugés à l'échelle mondiale. Les fonds bloqués à l'étranger à la suite de gains illicites et de sanctions prouvés devraient être restitués aux États d'origine, à condition mettre n place des mécanismes pour garantir que les produits ne seront pas réinjectés dans la corruption. En outre, l'UA devrait disposer d'un organe de surveillance continental pour veiller à ce que ces fonds soient utilisés pour réduire la pauvreté et renforcer le développement.

La sensibilisation à travers le continent à la corruption et à la responsabilité civique de dénoncer ce fléau, devrait être intensifiée à par des organes tels que la CUADI, le CCUAC, le PAP et les médias. Tous les organismes gouvernementaux chargés de la lutte contre la corruption devraient disposer de ressources suffisantes et être autorisés à exercer leurs activités de manière professionnelle, sans chasse aux sorcières. Le secteur privé a également un rôle à jouer dans la mesure où la corruption a un impact négatif sur la chaîne de valeur.

En conclusion, le président de la CUADI, le Professeur Sebastiao da Silva Isata, a rappelé aux dirigeants africains leur devoir, même envers les Africains de demain. Il a invité les dirigeants à adopter une approche d'équité intergénérationnelle en matière de gestion des ressources naturelles. La corruption transcende et retarde tout ! Même nos systèmes traditionnels reposent sur la nécessité de rechercher le bien-être de tous ses citoyens. En clôturant le Forum, le président de la CUADI a félicité l'ensemble des membres du Secrétariat exécutif et les participants pour l'énorme travail abattu, ainsi que le gouvernement éthiopien et la Commission de l'UA pour leur accueil et généreuse assistance.